

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 27 février 2024, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président  
M. Agostino Cannavino, vice-président  
M. Mario Benvolato, commissaire – via TEAMS  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS  
M. Jamie Fabian, commissaire  
M<sup>me</sup> Rosemarie Federico, commissaire parent  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Ellie Israel, commissaire  
M. James Kromida, commissaire  
M. Joseph Lalla, commissaire  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M. Tony Speranza, commissaire parent  
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M<sup>me</sup> Darlene Kehyayan, directrice de secteur, est  
M<sup>me</sup> Angela Spagnolo, directrice de secteur, SEAFP  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général, via TEAMS

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Joe David à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'élève du mois de février de la CSEM est Joe David, de l'école secondaire L.I.N.K.S. Joe est un jeune homme très responsable, gentil, mature et serviable. Il est un leader en classe et toujours prêt à aider ou à remonter le moral de ceux qui en ont besoin. Dans le cadre du parcours de formation axée sur l'emploi, Joe a travaillé l'été dernier comme concierge dans un camp d'été local et, récemment, il a commencé à travailler au Centre de carrières St. Pius X pour acquérir de nouvelles compétences en cuisine.</p> <p>Joe s'est toujours montré dévoué et responsable dans ses études, en dépit des nombreux moments difficiles qu'il a traversés. Il est demeuré assidu, que ce soit à l'école, dans ses stages, ses cours et ses devoirs, et son attitude n'a jamais été compromise. Dans l'adversité, Joe a toujours choisi de devenir plus fort et plus confiant. Il est sans cesse positif, enthousiaste et motive les autres élèves en classe. Il est vraiment un modèle!</p> <p>Félicitations Joe!</p>
3.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plusieurs points concernant l'ACSAQ</li> </ul> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond à une question de M. José Ferrer Camps concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Modèle d'entreprise brisé dans le transport scolaire des élèves</li> </ul> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond à une question de M<sup>me</sup> France Riendeau concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conflit chez Transco</li> </ul>
4.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-02-27-4</u></p>

5.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>5.1 Réunion extraordinaire du conseil du 18 janvier 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 18 janvier 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-1-0. Motion adoptée. (M. A. Cannavino a voté contre)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-02-27-5.1</u></p> <p><u>5.2 Réunion ordinaire du conseil du 23 janvier 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 23 janvier 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-02-27-5.2</u></p>
6.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Concernant le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 23 janvier 2024, M. Lalla souhaite connaître les sommes que les autres commissions scolaires alloueront au sursis de la loi 96.</p>
7.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Notre campagne promotionnelle de janvier pour <i>Le mois du français</i> est maintenant terminée dans nos écoles et elle a connu un franc succès. Le mois dernier, un compte-rendu a été fait de tous les événements qui ont eu lieu dans nos écoles pour la promotion de la langue française.</li> <li>➤ Plusieurs écoles ont organisé des événements pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier 2024, pour commémorer l'événement historique qui ne doit jamais être oublié.</li> <li>➤ Le 1<sup>er</sup> février 2024 marquait le début du Mois de l'histoire de Noirs. Tout au long du mois, nos écoles ont organisé différents événements et projets éducatifs sur l'histoire des Noirs. Certaines écoles visitées par M. Ortona présentaient des fresques murales et des informations sur des personnages historiques très importants.</li> <li>➤ M. Ortona a assisté au concert de l'Orchestre symphonique de l'école F.A.C.E. C'était une première pour lui et il s'est dit fort impressionné par l'événement qui fut couronné de succès. Le concert s'est déroulé avec les deux écoles F.A.C.E. (CSEM et CSSDM).</li> <li>➤ En raison de l'éclipse solaire du 8 avril, plusieurs journées pédagogiques ont été déplacées. Au primaire, la journée pédagogique prévue le 22 mars 2024 a été déplacée au 8 avril 2024. Au niveau secondaire, la journée pédagogique prévue le 15 mars 2024 a été déplacée au 8 avril 2024. Une journée régulière de cours est prévue dans les centres de l'EAFP le 8 avril 2024.</li> <li>➤ À la mi-février, la Semaine d'appréciation du personnel a été soulignée et M. Ortona en a profité pour remercier les membres du personnel pour tout ce qu'ils font pour les enfants. Des gâteries, des cadeaux et des cartes leur ont été remis en guise d'appréciation.</li> <li>➤ Le 15 février 2024 avait lieu le lancement du programme Arts-études à l'école secondaire Rosemont, le premier du genre au Québec, qui permettra aux élèves d'obtenir des unités pour leur participation au programme de musique primé de l'école. M. Ortona a saisi l'occasion pour remercier tous ceux qui, à la commission scolaire, ont contribué à la réalisation de ce projet, soit M. Buttino, directeur de l'école secondaire Rosemont, et toute son équipe.</li> <li>➤ Récemment, M. Ortona a créé un blogue pour informer le public de ce qui se passe à la CSEM, donner son point de vue personnel sur certains sujets et faire des annonces, le cas échéant.</li> <li>➤ L'Université Concordia et l'Université McGill ont annoncé leur intention de lancer leurs propres recours contre la loi 96. La CSEM et l'ACSAQ ont exprimé leur soutien à l'égard de ces contestations judiciaires. M. Ortona a déclaré qu'il est très important que nos institutions anglophones défendent et protègent les droits de la communauté d'expression anglaise. La CSEM a joué un rôle de premier plan en 2022 en contestant la loi 96, ce qui a incité d'autres institutions à lui emboîter le pas.</li> </ul>

8. Rapport du directeur général

Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :

- M. Katalifos a adressé des félicitations, en son nom ainsi qu'aux noms de M<sup>me</sup> Nickoletopoulos et M. Chadirdjian, à l'ensemble des employés de la CSEM, à l'occasion de la Semaine d'appréciation du personnel et a remerciés tous ceux et celles qui se surpassent au quotidien.
- Mars est le Mois de la nutrition à la CSEM. Nous invitons le public à visiter notre site Web pour en savoir plus.
- La CSEM est fière d'annoncer que l'école secondaire Rosemont a inauguré son nouveau programme Arts-études, le premier du genre parmi les écoles secondaires anglophones du Québec. Nous sommes très fiers de la communauté de Rosemont pour tout le travail accompli afin de réaliser ce projet, ainsi que de tous les employés de la commission scolaire qui ont soutenu cette démarche, en particulier l'équipe des Services éducatifs.
- Quatre-vingt-un ans après son entrée en 1<sup>re</sup> année à l'école primaire Bancroft, l'ancien médecin en chef de l'Hôpital général de Montréal, D<sup>r</sup> Phil Gold, y était de retour le 22 février dernier pour présenter aux élèves sa nouvelle autobiographie intitulée *Gold's Rounds*. Ce fut un moment extraordinaire que celui de l'interaction qu'il a eue avec les élèves sur les souvenirs qu'il avait de son école, sur ce qu'elle représentait pour lui dans le passé et sur la façon dont elle l'a conduit à sa carrière.
- L'Orchestre symphonique de l'école F.A.C.E. a marqué son 25<sup>e</sup> anniversaire lors d'un concert présenté à la Maison symphonique de Montréal. Theodora Stathopoulos, enseignante de musique instrumentale à la CSEM, est aux commandes du navire depuis le premier jour et est très fière de ses élèves. M<sup>me</sup> Stathopoulos tient à remercier Jennifer Harriet, directrice de l'école du secteur anglophone, et Alexis Kronström Richard, directeur adjoint au secteur francophone, pour leur extraordinaire collaboration. Ce fut un plaisir de voir le talent de tous nos élèves.
- Olympes de la Parole Canada est fier d'annoncer que pour une quatrième année consécutive, les participantes à son concours scolaire présenteront le fruit de leur travail au Forum de la société civile, organisé dans le cadre de la 68<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Cet événement se tiendra à New York du 11 au 22 mars 2024. Les discussions autour des trois tables rondes porteront sur les solutions proposées par les jeunes pour faire face aux : intersections de la féminisation de la pauvreté avec la santé, l'éducation, la violence basée sur le genre, et les politiques et pratiques économiques biaisées. Quatre équipes représentent la CSEM; nous informerons le public de leur composition très prochainement.
- Le journal *The Suburban* a récemment publié les résultats de son magazine annuel *Best of Montreal* (le meilleur de Montréal), dans la catégorie des écoles primaires. La CSEM est fière d'annoncer que l'Académie John Caboto s'est classée première et l'école primaire Honoré Mercier, troisième. Au secondaire, l'école Lester B. Pearson occupe la première place et, pour la deuxième année consécutive, le Centre de santé et d'études commerciales Shadd arrive troisième dans le secteur professionnel. Félicitations à tous et à toutes!
- Le journal *Inspirations* et l'Équipe du climat scolaire (Services aux élèves) de la CSEM ont le plaisir de présenter Samara Gorman, ambassadrice de la santé mentale pour le compte du journal *Inspirations*. Dans le cadre de la Journée du chandail rose, le 28 février 2024, M<sup>me</sup> Gorman partagera un message de bienveillance, de leadership et de lutte contre l'intimidation avec les élèves du niveau primaire de l'école F.A.C.E.
- L'école primaire Carlyle a organisé l'exposition annuelle du Baccalauréat international – Programme primaire (IB-PP) le 22 février 2024. Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont travaillé d'arrache-pied en effectuant des recherches sur les découvertes et les explorations historiques.
- M. Katalifos a rappelé au public que la commission scolaire a pris position au sujet de la journée pédagogique du 8 avril 2024 en vue de l'éclipse solaire, dont le président a parlé plus tôt dans son rapport. Il rappelle aux parents de prendre note des changements dans leurs écoles respectives.
- Le Centre de santé et d'études commerciales Shadd a lancé un nouveau cours accéléré de soutien à domicile, mandaté par le gouvernement provincial. Nous tenons à remercier la communauté scolaire pour tout le travail accompli dans la mise en place de ce programme. Ce programme vise à diplômé des élèves qui travailleront dans ce domaine particulier, où les besoins en main-d'œuvre sont pressants.
- Face à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, le ministère de l'Éducation du Québec a accordé à trois commissions scolaires la possibilité d'offrir des programmes supplémentaires à la formation professionnelle. La CSEM vient donc d'ajouter un nouveau programme en charpenterie menant à une attestation d'études professionnelles. Cette formation est dispensée sous l'égide du

	<p>Centre de technologie Rosemont et se tiendra à l'école secondaire Lester B. Pearson. Cette dernière a d'ailleurs été réaménagée pour répondre aux exigences du programme. Les membres des SEAFP et la direction de l'école ont accompli un travail extraordinaire pour mettre sur pied ce programme en si peu de temps. Félicitations à tous et à toutes!</p> <p>➤ M. Katalifos a souhaité à toutes et à tous une bonne et reposante relâche scolaire.</p>
9.	<p><u>Échéancier révisé – Consultation sur l'ouverture d'une nouvelle école dans le bâtiment Nesbitt et la fermeture de l'école St. Raphaël</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la résolution n° 23-06-20-18.3 autorisait le lancement d'une consultation en vue de l'ouverture d'une nouvelle école dans le bâtiment de l'école Nesbitt et que la période de consultation devait prendre fin le 20 juin 2024;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la section 7.0 de la politique <i>DG-18 – Maintien ou fermeture d'écoles</i> stipule que la commission scolaire se réserve le droit de modifier l'échéancier de consultation dans les limites de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'échéancier initial énoncé dans la résolution susmentionnée doit être modifié afin de lancer la consultation en mars 2024, pour une période de cinq mois;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'administration de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) propose d'ouvrir une nouvelle école dotée de son propre acte d'établissement dans le bâtiment Nesbitt, conformément à l'échéancier révisé, et de fermer l'école St. Raphaël;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>un échéancier révisé a été proposé et présenté aux membres du comité de planification à long terme le 21 février 2024, et a été approuvé;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le comité de planification à long terme recommande que la commission scolaire adopte un processus de consultation pour l'ouverture de la nouvelle école dans le bâtiment Nesbitt, conformément à l'échéancier révisé, et la fermeture de l'école St. Raphaël;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE</b> la commission scolaire approuve le lancement du processus de consultation pour l'ouverture de la nouvelle école dans le bâtiment Nesbitt et la fermeture de l'école St. Raphaël conformément à l'échéancier révisé, lequel prévoit le début de la consultation en mars 2024, pour une période de cinq mois.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-02-27-9</u></p>
10.	<p><u>Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique</u></p> <p><u>10.1 Élection d'un membre au comité de vérification</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 193.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le conseil des commissaires doit constituer un comité de vérification;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>il est recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique que le comité de vérification soit composé de trois (3) membres du conseil des commissaires;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 10.1.3 du <i>Règlement n° 11 – Régie interne</i>, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité de vérification;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les commissaires qui siègent à ce comité possèdent une expérience en finances ou en comptabilité ou une expérience en gestion des ressources financières ou matérielles, conformément à l'article 10.4.3 du <i>Règlement n° 11 – Régie interne</i>;</p>

**ATTENDU QUE** M. James Kromida a été élu vice-président du conseil le 18 janvier 2024 et que, par conséquent, il doit libérer son siège de membre du comité de vérification conformément à l'article 10.1.1 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection d'un membre au comité de vérification :

Daniel Tatone

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis pour examiner les candidatures lors de leur réunion tenue le 22 février 2024;

**IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 27 février 2024, M. Daniel Tatone soit désigné à titre de membre du comité de vérification.**

Vote : 13-0-2. Motion adoptée. (M. A. Cannavino et M. J. Lalla se sont abstenus)

Résolution n° 24-02-27-10.1

#### 10.2 Élection à la présidence du comité de vérification

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** James Kromida a été élu vice-président du conseil le 18 janvier 2024 et que par conséquent, il doit libérer son siège de président du comité de vérification conformément à l'article 10.1.1 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de président du comité de vérification :

Tony Speranza

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis pour examiner les candidatures lors de leur réunion du 5 février 2024;

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 27 février 2024, M. Tony Speranza soit désigné à titre de président du comité de vérification.

Vote : 13-0-2. Motion adoptée. (M. A. Cannavino et M. J. Lalla se sont abstenus)

Résolution n° 24-02-27-10.2

### 10.3 Élection à la vice-présidence du comité de vérification

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de vice-président, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** James Kromida a été élu vice-président du conseil le 18 janvier 2024, et que par conséquent il doit libérer son siège de président du comité de vérification conformément à l'article 10.1.1 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que vice-président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du *Règlement n° 11 – Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de vice-président du comité de vérification :

Daniel Tatone

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis pour examiner les candidatures lors de leur réunion du 22 février 2024;

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 27 février 2024, M. Daniel Tatone soit désigné à titre de vice-président du comité de vérification.

Vote : 13-0-2. Motion adoptée. (M. A. Cannavino et M. J. Lalla se sont abstenus)

Résolution n° 24-02-27-10.3

## 11. Abrogation de politiques

### 11.1 Proposition d'abrogation de la politique SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) – Pour consultation

**ATTENDU QUE** la politique *SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)* a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 22 juin 1988, conformément à la résolution n° 88-06-22-7.1;

**ATTENDU QUE** la Santé publique possède le *Guide d'intervention, Prévention et contrôle dans les services de garde et écoles du Québec*, depuis 2015;

**ATTENDU QUE** le *Guide d'intervention, Prévention et contrôle dans les services de garde et écoles du Québec* fait l'objet d'une révision régulière par la Santé publique;

**ATTENDU QUE** les écoles doivent suivre les recommandations formulées dans le guide relativement au syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA), maintenant appelé VIH;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)* est devenue obsolète;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)* a été présentée au comité ad hoc sur l'éducation le 19 février 2024 afin d'informer les membres que ladite politique devra être abrogée;

**ATTENDU QUE** la proposition d'abrogation de la politique *SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)* doit être transmise aux fins de consultation officielle aux groupes suivants :

- comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)
- comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM

**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la proposition d'abrogation de la politique *SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA)* soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-02-27-11.1

#### 11.2 Proposition d'abrogation de la politique *SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants – Pour consultation*

**ATTENDU QUE** la politique *SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants* a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal pour la dernière fois le 23 septembre 1992, conformément aux résolutions n<sup>os</sup> 86-12-17-8.3, 90-06-27.9.1, et 92-09-23-7.1;

**ATTENDU QUE** la Protection de la jeunesse a révisé la loi concernant le signalement obligatoire de toute situation liée à la violence physique, à l'abus sexuel et à la négligence grave à l'égard des enfants;

**ATTENDU QUE** la Protection de la jeunesse a fourni à tous ses partenaires un guide de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants* est devenue obsolète en raison de la révision de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et de la signature de l'entente;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants* a été présentée au comité ad hoc sur l'éducation le 19 février 2024 afin d'informer les membres que ladite politique devra être abrogée;

**ATTENDU QUE** la proposition d'abrogation de la politique *SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants* doit être transmise aux fins de consultation officielle aux groupes suivants :

- comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)
- comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM



**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition d'abrogation de la politique SS-6 – *Mauvais traitements infligés aux enfants* soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-02-27-11.2

11.3 Proposition d'abrogation de la politique SS-8 – Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques – Pour consultation

**ATTENDU QUE** la politique SS-8 – *Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques* a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 20 juin 2000, conformément à la résolution n° 00-06-20-9.3;

**ATTENDU QUE** les Services aux élèves ont organisé et formé une équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques afin d'aider la communauté scolaire (le personnel, les élèves, les parents, etc.) à faire face à un incident traumatique qui pourrait survenir dans une ou plusieurs écoles ou centres de la commission scolaire;

**ATTENDU QUE** les professionnels des Services aux élèves reçoivent une formation continue fondée sur la recherche en ce qui a trait au protocole d'intervention en cas d'incident traumatique;

**ATTENDU QUE** les Services aux élèves ont mis en place des procédures en matière d'intervention en cas d'incident traumatique dans une école ou un centre;

**ATTENDU QUE** les administrateurs scolaires reçoivent chaque année les procédures à suivre lorsque l'intervention des services de l'équipe de soutien aux incidents traumatiques s'avère nécessaire;

**ATTENDU QUE** la politique SS-8 – *Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques* est obsolète et qu'elle n'est plus requise en raison des procédures mises en place par les Services aux élèves;

**ATTENDU QUE** la politique SS-8 – *Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques* a été présentée au comité ad hoc sur l'éducation le 19 février 2024 afin d'informer les membres que ladite politique devra être abrogée;

**ATTENDU QUE** la proposition d'abrogation de la politique SS-8 – *Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques* doit être transmise aux fins de consultation officielle aux groupes suivants :

- comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)
- comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM

**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition d'abrogation de la politique SS-8 – *Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques* soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-02-27-11.3

#### 11.4 Proposition d'abrogation de la politique SS-9 – Contrôle de l'absentéisme – Pour consultation

**ATTENDU QUE** la politique *SS-9 – Contrôle de l'absentéisme* a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 26 mars 1986, conformément à la résolution n° 88-06-22-7.1;

**ATTENDU QUE** la Protection de la jeunesse ayant révisé la loi concernant l'absentéisme, la politique de la CSEM n'est plus requise en raison de l'obligation de se conformer à la LPJ;

**ATTENDU QU'**une entente de collaboration entre la Protection de la jeunesse de Montréal et les centres de services scolaires de Montréal, Marguerite-Bourgeoys et de la Pointe-de-l'Île, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson et la Commission scolaire English-Montréal sur l'absentéisme (art. 37.8 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et art. 214.3 de la *Loi sur l'instruction publique*) a été signée le 30 mai 2023;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-9 – Contrôle de l'absentéisme* est devenue obsolète en raison de la révision de la LPJ et de la signature de l'entente;

**ATTENDU QUE** la politique *SS-9 – Contrôle de l'absentéisme* a été présentée au comité ad hoc sur l'éducation le 19 février 2024 afin d'informer les membres que ladite politique devra être abrogée;

**ATTENDU QUE** la proposition d'abrogation de la politique *SS-9 – Contrôle de l'absentéisme* doit être envoyée pour consultation officielle aux groupes suivants :

- comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)
- comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM

**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation auprès des comités sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la proposition d'abrogation de la politique *SS-9 – Contrôle de l'absentéisme* soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal – CPCSEM.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-02-27-11.4

#### 12. Rapports des comités

##### 12.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Rosemarie Federico :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

##### 12.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

La dernière réunion a eu lieu le 29 janvier au cours de laquelle le comité a discuté de deux points importants :

- Premièrement, les négociations entre Transco et les syndicats des chauffeurs d'autobus n'ont pas progressé. Il est important que le public comprenne que la CSEM ne participe pas à ces négociations, qui se déroulent entre Transco et les syndicats des chauffeurs d'autobus. Certaines parties prenantes demandent à la CSEM de conclure un contrat avec d'autres transporteurs. Toutefois, il faut savoir que l'embauche de toute nouvelle entreprise devrait être soumise à un processus d'approbation avant d'être acceptée comme nouveau fournisseur.

- Deuxièmement, la demande de transport collectif pour les élèves du secondaire résidant à Rivière-des-Prairies qui fréquentent l'école secondaire Rosemont ne peut être acceptée en raison de contraintes budgétaires. Le service ne peut être ajouté ni amalgamé au circuit existant qui se rend au Collège Vincent Massey. Le comité a préparé un projet de lettre à envoyer au conseil d'administration de la STM ainsi qu'à plusieurs conseillers municipaux, lequel a fait l'objet de discussions lors de la réunion. Le représentant de la STM a suggéré que le comité organise une rencontre avec Michel Tremblay, directeur Planification et développement des réseaux à la STM. Un compte rendu de la rencontre avec M. Tremblay sera fourni lors de la prochaine réunion du conseil.

### 12.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :

- M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice des Services financiers, a présenté aux membres la consultation sur le processus d'élaboration du budget et a répondu à plusieurs questions. Le comité de parents a présenté son point de vue sur les principes directeurs figurant à l'annexe A de la consultation sur le processus d'élaboration du budget. Toutes les lignes directrices et tous les principes ont été approuvés.
- M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur, ouest, a présenté aux membres le processus de sélection des directions d'école et répondu à plusieurs questions.
- Le CPCSEM a approuvé la Bourse d'études du comité de parents et le Prix de littérature du comité de parents. Les membres ont demandé qu'une lettre soit envoyée aux directions d'école pour les informer des distinctions à remettre et que les délégués du comité de parents présentent la bourse et le prix aux élèves. Le comité de parents a également demandé que la présentation de la bourse et du prix soit mentionnée sur le compte de médias sociaux de l'école et que le comité de parents soit identifié.
- Le comité de parents a adopté une résolution sur les mesures de sécurité en prévision de l'éclipse solaire du 8 avril. Le CPCSEM recommande que la CSEM obtienne auprès de fournisseurs le coût de l'acquisition de lunettes de sécurité pour les élèves et le personnel, et que des consignes de sécurité soient également fournies.
- Le délégué de l'école Nesbitt a fait part au comité de parents de certaines préoccupations concernant la récente décision de la CSEM de mettre en œuvre des lignes directrices et des procédures autorisant la présence de chiens dans les écoles de la CSEM et que les chiens de thérapie ne soient plus autorisés dans les écoles. Le comité de parents a adopté une résolution recommandant que l'administration de la CSEM envisage de reconnaître que les chiens de thérapie sont une alternative sûre aux chiens d'assistance Mira, lors de la rédaction des lignes directrices et des politiques relatives aux animaux de compagnie dans les écoles.

### 12.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le comité a formulé des recommandations au conseil en lien avec l'élection d'un nouveau membre, d'un président et d'un vice-président au comité de vérification.

### 12.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. Tony Speranza :

- Aucune réunion n'a eu lieu depuis le dernier rapport. Maintenant que le comité est officiellement formé, M. Speranza déclare qu'une réunion sera fixée en mars ou en avril, et il se réjouit de travailler avec une nouvelle équipe aux côtés des Services financiers et de l'administration.

### 12.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le directeur général a présenté ses objectifs au comité pour 2023-2024.
- La directrice du Service des ressources humaines a également partagé ses objectifs pour l'année en cours.
- Le comité a aussi discuté de la consultation sur le processus d'élaboration du budget pour la dotation en personnel de l'an prochain.
- Le comité fera le point sur la loi 21, car il a été mentionné dans les médias que la Cour d'appel du Québec rendra une décision d'ici la fin de la semaine.
- Le comité a reçu des mises à jour sur les négociations avec les organisations syndicales représentant le personnel enseignant et les autres employés.
- Un nouveau programme intitulé *Catch up* est proposé aux élèves qui ont besoin d'une aide supplémentaire depuis la pandémie, ainsi que du tutorat gratuit pour ceux et celles qui pourraient en profiter.
- Le projet de recrutement d'enseignants de la CSEM a également fait l'objet d'une discussion au cours de la réunion. Nombre d'enseignants sont recrutés à l'étranger, et une décision favorable entourant la loi 21 pourrait faciliter l'embauche d'enseignants au Québec. Des enseignants français sont également recrutés au secteur des adultes.

### 12.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le président et membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Le CGTSIM a reçu les rapports budgétaires jusqu'au 31 décembre 2023.
- Le comité a également reçu une mise à jour des allocations pour les milieux défavorisés jusqu'au 31 décembre 2023.
- Le comité a approuvé le Système d'achats coopératif, et les fournisseurs pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2025, pour tous les produits sanitaires, papier hygiénique, essuie-mains, sacs à ordures, etc. Le Système d'achats coopératif pour les casiers scolaires a aussi été approuvé.
- Le comptoir de paiement de la taxe scolaire fermera officiellement le 29 février 2024. À compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, le bureau du CGTSIM n'acceptera plus les paiements. Il n'est plus rentable d'avoir du personnel sur place étant donné le très faible nombre de personnes qui effectuent leurs paiements en personne au bureau, car beaucoup paient maintenant en ligne ou utilisent d'autres options de paiement.

### 12.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Après avoir longuement discuté de la façon dont les écoles sont financées et de l'importance du financement lors des réunions de janvier et février, l'EMSAC a établi les priorités budgétaires suivantes :
  1. Maintenir ou améliorer le ratio et la qualité des ressources dans les écoles pour soutenir les élèves, notamment grâce à un meilleur ratio de professionnels.
  2. Améliorer la formation (sensibilité et inclusion) du personnel de tous les niveaux dans nos écoles et améliorer les initiatives en matière de mieux-être.
  3. Accroître le budget alloué au mieux-être, développer des ateliers destinés aux élèves, tels que l'éducation à la sexualité, la santé mentale, le leadership et l'amélioration des possibilités d'apprentissage par l'entremise de cours facultatifs en tant qu'activités parascolaires.
  4. Améliorer les ressources pour répondre aux besoins individuels (ressources humaines, intégration des élèves internationaux, présence de toilettes non genrées dans chaque école où la demande existe, etc.). Efforts accrus pour promouvoir l'inclusion de la communauté LGBTQ+.
  5. Améliorations à l'intérieur de nos écoles (casiers, tuiles de plafond, médiation sanitaire, rénovation des toilettes, accessibilité, ventilation et tables de cafétéria).
  6. Remplacer le matériel de lecture, les instruments de laboratoire et autres équipements vétustes et usés qui sont utilisés pour l'apprentissage en présentiel par de l'équipement plus récent (les écoles devraient activement éliminer le matériel usé et désuet). Voir à ce que les élèves disposent de ressources technologiques suffisantes, notamment des tablettes supplémentaires compte tenu de l'interdiction des téléphones cellulaires en classe.

- Les principes directeurs suivants ont aussi été finalisés à la réunion de février :
  1. En plus des projets qui contribuent à réduire les dépenses d'investissement futures, la CSEM devrait privilégier des pratiques qui favorisent le développement durable, même si elles entraînent des coûts supplémentaires.
  2. Il est important d'améliorer les ratios en personnel, d'engager des enseignants dont les pratiques sont à jour et d'accroître la formation offerte aux enseignants pour assurer un enseignement de qualité.
  3. Améliorer l'allocation par élève et les incitatifs pour accroître le nombre d'inscriptions.
  4. L'EMSAC espère que les gains en matière d'efficacité se traduiront par du financement supplémentaire pour les écoles.
  5. Faire davantage dans nos écoles pour gérer les situations de stress entre les élèves, accorder plus de temps au personnel pour communiquer et planifier l'échelonnement des évaluations des élèves de manière à minimiser les chevauchements.
- Outre ce qui précède, les élèves de chaque école ont résumé les événements survenus récemment.
- Enfin, de longues discussions ont eu lieu sur l'impact de l'IA sur l'enseignement et les élèves, ainsi que sur l'interdiction actuelle qui vise certains livres dans des districts scolaires et des États américains.

13. Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. Jamie Fabian :

- M. Fabian a assisté à une réunion du conseil d'établissement à l'école primaire Merton et il a partagé les préoccupations des parents concernant la situation avec Transco.

Point présenté par le commissaire, M. James Kromida :

- M. Kromida a encouragé tout le monde à s'inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter lors des prochaines élections en novembre.

Point présenté par le commissaire, M. Agostino Cannavino :

- L'école secondaire Rosemont a inauguré son nouveau programme Arts-études. M. Cannavino a félicité le directeur, M. Buttino, ainsi que son équipe et toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du programme. Ce nouveau programme est le premier du genre dans les écoles secondaires anglophones du Québec. D'une durée de cinq ans, il compte actuellement 165 élèves de tous les niveaux scolaires pour qui la musique fait maintenant partie de la grille-horaire quotidienne. Les cours de musique se dérouleront dans des salles d'orchestre dédiées, des studios de percussion et sur la scène de l'auditorium. Au début de l'année scolaire, tous les élèves se voient attribuer un instrument dont ils devront assurer l'entretien pendant toute la durée du calendrier scolaire. Il s'agit, entre autres, de flûtes, trombones, trompettes, tuba, clarinettes et hautbois. Les médias ont couvert ce grand événement. La popstar locale Jordyn Sugar était parmi les invités qui se sont produits devant les élèves de l'école secondaire Rosemont. Les élèves ont eux aussi présenté une excellente prestation. Félicitations à tous et à toutes!

Point présenté par le commissaire, M. Daniel Tatone :

- M. Tatone a félicité l'école F.A.C.E. pour son récent concert, soulignant ses succès et le talent extraordinaire qui émane de cette école.
- M. Tatone a demandé si l'administration pouvait informer le conseil des commissaires des plans mis en place pour réagir à l'avenir à des perturbations comme celles d'aujourd'hui : ce qui se passe en ce moment avec les grèves dans le transport scolaire et comment la situation actuelle affectera la sélection des transporteurs à l'avenir.

Point présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :

- Pour témoigner sa reconnaissance envers les enseignants et le personnel qui travaillent très fort pour enrichir la vie des enfants à l'école, l'association foyer-école de l'école Edinburgh est fière d'annoncer un nouveau projet passionnant : rajeunir la salle de repos du personnel! L'objectif est de créer un bel

	<p>espace relaxant et énergisant où les enseignants et le personnel pourront se détendre et récupérer pendant les pauses. Dans les semaines à venir, l'association foyer-école recueillera les commentaires des membres du personnel pour connaître leurs préférences et leurs besoins en vue de transformer la salle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque année, en janvier, l'équipe féminine de basketball de l'école Royal Vale, dirigée par l'entraîneur Norman Katz, se rend à Ottawa pour le tournoi annuel à l'école Turnbull. Encore une fois, Royal Vale a remporté le championnat, victorieuse à ses quatre matchs.</li> <li>➤ La Médaille académique du Gouverneur général, créée en 1873, récompense les élèves ayant obtenu la meilleure moyenne scolaire. À l'Académie Royal West, la moyenne comprend tous les cours de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire qui figurent sur le relevé de notes officiel de l'élève délivré par le ministère de l'Éducation. Au nom de la Gouverneure générale du Canada, l'Académie Royal West est fière d'annoncer que Dominic L. est le récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général pour 2022-2023. Félicitations à tous les élèves de l'Académie Royal West et au personnel ayant pris part à la collecte de fonds Tyndale. Cette année, l'Académie Royal West a recueilli 8 251 \$ pour le Centre communautaire Tyndale St-Georges, ayant ainsi amassé au fil des ans l'incroyable somme de 133 171 \$ depuis 2007. Le Centre communautaire Tyndale St-Georges offre, depuis 1927, des programmes éducatifs stimulants aux résidents de la Petite-Bourgogne, et ce, de la naissance à l'âge adulte!</li> </ul> <p>Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Ellie Israel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'école Coronation a besoin d'un deuxième brigadier. M<sup>me</sup> Israel a communiqué avec le conseiller municipal et, ensemble, ils ont alerté la police qui leur a assuré qu'il y aurait des policiers sur place pour surveiller cette intersection spécifique.</li> <li>➤ M<sup>me</sup> Israel tient à rendre hommage à M<sup>me</sup> Katherine Korakakis, de l'Académie internationale Marymount, pour son travail et son engagement afin d'assurer la sécurité devant l'école.</li> <li>➤ Les parents de l'école Carlyle ont été ravis de rencontrer le président M. Joe Ortona, le directeur général M. Nick Katalifos et la directrice générale adjointe M<sup>me</sup> Pela Nickoletopoulos lors d'un événement récent à l'école.</li> <li>➤ M<sup>me</sup> Israel s'est rendue dernièrement au salon du Centre de formation professionnelle Laurier MacDonald et elle a souligné l'excellent travail accompli par les élèves. L'école est en plein essor et M<sup>me</sup> Israel a également salué le travail remarquable de M<sup>me</sup> Borsellino, de même que le grand succès de ce centre de formation professionnelle.</li> </ul>
14.	<p><u>Correspondance</u></p> <p><u>14.1 Résolution de l'Arrondissement de Saint-Léonard, Ville de Montréal, pour les Journées de la persévérance scolaire 2024</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
15.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 23 janvier 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Appel d'offres 2024-7509-50 – Audiovisuels et solutions numériques interactives</li> <li>▪ <u>Octroi de contrats de construction</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P-2027-EG2 – École primaire Cedarcrest – Projet de réfection majeur</li> <li>- P-2101-EG-LOT2 – École primaire Nesbitt – Projet de réfection majeur</li> <li>- P-1906Phase2-EG – Centre d'éducation des adultes Wagar – Projet de remplacement des systèmes d'interphones et Herman Nelson, et mise en place de l'accessibilité universelle à la cafétéria</li> </ul> </li> </ul>
16.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>

17.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 21.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-02-27-17</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____ M. Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____ M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>